



Le Mans, le 3 juin 2018

Obsèques de Jean-Claude Boulard : des restrictions de stationnement et de circulation seront mises en place aux abords de la cathédrale

La circulation et le stationnement seront interdits le lundi 4 mai de 1h à 14h : rue de la Reine Bérandère, rue du Pilier Rouge, rue des Remparts, rue du Doyenné, rue des Chanoines, rue Saint Honoré, rue du Cirque, rue Robert Triger (entre Paderborn et Montesquieu), Square Dubois, place du Cardinal Grente, allée Basile Moreau, place Saint-Pierre, place du Hallai, place Saint-Michel ainsi que le parking aérien des Quinconces.

Les personnes souhaitant assister à la cérémonie et n'ayant pas reçu d'invitation spécifique sont invitées à se rendre à la cathédrale impérativement avant 9h, à pied, en empruntant la rue Robert Triger puis la rue du Château.

Un équipement sonore adapté sera mis en place autour de la cathédrale afin de permettre à toutes les personnes présentes de suivre la cérémonie.